Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la session régulière de l'assemblée du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le lundi 13 décembre 2021, à 19h30, à l'hôtel de ville, 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) :	Mmes	Sophie Baril Nathalie Bonneville Karine Clouâtre Geneviève Girard
	MM.	Martin Carrier Jacques Malouin

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est présente.

2021-12-001 **Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par Mme Karine Clouâtre :

L'ouverture de l'assemblée à 19h35.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-002 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par M. Jacques Malouin :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, en laissant le point varia **ouvert.**

Adoptée à l'unanimité

2021-12-003 **Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulières du mois de novembre 2021**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 novembre 2021, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2021, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-004 **Rapport de l'inspecteur pour le mois de novembre 2021**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de novembre 2021.

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, et appuyé par M. Jacques Lavallée :

D'adopter le rapport des permis émis du mois de novembre 2021, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-005 **Dépôt des rapports d'audit de conformité, Commission Municipale du Québec**

CONSIDÉRANT les dispositions de la Lois sur la Commission municipale par lesquelles deux missions d'audit de conformité ont eu lieu pour l'adoption du budget 2021 et l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023;

CONSIDÉRANT que le Maire et les Conseillers municipaux ont reçu une copie des deux rapports et en ont pris connaissance.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Jacques Malouin appuyée par Mme Geneviève Girard, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois approuve le dépôt des rapports d'audit de conformité pour l'adoption du budget 2021 et pour l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2021-2023.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-006 **Dépôt du rapport financier 2020**

CONSIDÉRANT la présentation du rapport financier par nos vérificateurs comptable aux membres du Conseil lors d'une séance de travail;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du rapport de vérification 2020;

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Sophie Baril :

De procéder au dépôt du rapport financier 2020;

De finaliser les étapes de transmission électronique au MAMR;

Adoptée à l'unanimité

2021-12-007 **Plan de sécurité civile**

CONSIDÉRANT plusieurs informations doivent être exposées au conseil municipal.

Le Conseil propose :

De reporter le point à la prochaine assemblée régulière du 10 janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-008 **Avis de motion**

2021-12-008.1 **Rémunération des élus**

Le Conseil propose :

De reporter le point à la prochaine assemblée régulière du 10 janvier 2022

Adoptée à l'unanimité

2021-12-008.2 **Loi sur l'éthique et la déontologie**

Le Conseil propose :

De reporter le point à la prochaine assemblée régulière du 10 janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-009 **Demande de versement, PAVL programme particulier d'amélioration**

2021-12-009.1 **Subvention discrétionnaire réseau routier**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectué à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard au 31 décembre 2020 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisées;

CONSIDÉRANT que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Jacques Malouin appuyée par Mme Nathalie Bonneville, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois approuve les dépenses d'un montant de 11 859,00$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-010 **Dossier réclamation, Cour du Québec – PC dommages haie de cèdre**

CONSIDÉRANT la réclamation d'un propriétaire pour des dommages lors du déneigement par nos employés de voirie;

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre, et appuyé par Mme Sophie Baril :

D'autoriser M. Fredy Serreyn, directeur général et M. Claude Boulais, des travaux publics, à représenter la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois à la cour du Québec pour l'audition en date du 11 janvier 2022;

Adoptée à l'unanimité

2021-12-011 **Acquisition d'un nouveau camion pour la voirie et les travaux publics**

CONSIDÉRANT l'inspection du véhicule actuel qui démontre un montant d'environ 2 300 $ de réparations requises;

CONSIDÉRANT que le véhicule actuel à besoin de 4 nouveaux pneus;

CONSIDÉRANT les coûts pour l'achat d'un nouveau véhicule;

CONSIDÉRANT que plusieurs éventualités pourraient être envisagées pour le type du futur nouveau véhicule.

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par M. Martin Carrier :

D'autoriser la réparation du véhicule actuel et l'achat de quatre pneus.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-012 **Demande du C.A.S.**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de 10 000 $ du Centre d'Art de Sabrevois pour l'année 2022-2023;

Le Conseil propose :

De reporter le point à la prochaine assemblée régulière du conseil le 10 janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-013 **Dépenses du mois de novembre 2021 à être autorisées**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de novembre 2021 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance.

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par M. Jacques Malouin :

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de novembre 2021 totalisant un montant de 185 428,73 $, et ce tels que présentés dans le rapport mensuel.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-014 **Correspondance**

2021-12-015 **Varia**

2021-12-015.1 **Appel de projets communautaires- Programme Nouveaux horizons pour les aînés**

CONSIDÉRANT le programme Nouveaux horizons pour Aînés

CONSIDÉRANT la date limite de dépôt pour l'appel de projet, le 21 décembre 2021;

CONSIDÉRANT que le Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois désire promouvoir le bénévolat auprès des aînés et des autres générations et faire participer les aînés à la collectivité à titre de mentors auprès d'autres personnes;

CONSIDÉRANT que le Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois désire accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés, y compris à l'exploitation financière;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois désire appuyer la participation sociale et l'inclusion des aînés et fournir une aide à l'immobilisation pour des projets ou des programmes communautaires nouveaux ou existants, destinés aux aînés.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville:

D'autoriser Mme Alexandra Frenette, Coordonnatrice des Loisirs et Actions Communautaires, à déposer le projet *« Vers un horizon de vie plus actif »* auprès de Service Canada.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-15.2 **Annulation de la résolution 2021-10-015, « Entente de service PROANIMA, gestion animalière »**

CONSIDÉRANT qu'aucune entente n'a été officiellement signée avec Proanima;

CONSIDÉRANT que la Municipalité préfère explorer d'autres avenues au niveau de la gestion animalière avant de prendre une décision.

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par M. Martin Carrier :

D'annuler la résolution 2021-10-015 adopté en octobre.

Adoptée à l'unanimité

2021-12-016 **Période de questions**

2021-12-017 **Fermeture de l'assemblée**

Il est proposé par M. Jacques Lavallée :

La fermeture de l'assemblée à 20h46.

Adoptée à l'unanimité

M. Jacques Lavallée
Maire

M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier